

Quantité de DMA collectés / hab. DGF



Documentation TerriSTORY®
docs.terristory.fr

Quantité de DMA collectés /
hab. DGF

Informations principales

Nom de l'indicateur	Quantité de <u>DMA collectés / hab. DGF</u>
Année de diffusion	2015 et 2019 à 2024
Millésime de la donnée	<u>ORDEC 2026</u>
Unité	kg/hab
Source de la donnée	<u>ORDEC</u>
Maille de diffusion	EPCI et supérieur
Périmètre de production	<u>INSEE 2024</u>

Description de l'indicateur

Cet indicateur permet d'afficher aux mailles disponibles les quantités de déchets ménagers et assimilés (DMA) collectées par le service public de prévention et de gestion des déchets (SPPGD) rapportées au nombre d'habitants, exprimées en kg/hab. La population prise en compte dans cet indicateur est la population DGF. Cette population, utilisée pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'Etat aux collectivités territoriales, prend en compte la population touristique, en plus de la population INSEE.

Les quantités peuvent être filtrées selon :

- le type de collecte (collecte séparée, déchèterie, plateforme d'apports de déchets verts)
- le type de déchets collectés (ordures ménagères résiduelles, emballages et papiers, emballages verre, déchets alimentaires des ménages, déchets verts, encombrants, autres déchets, gravats, mobilier, bois)

Source des données

Ces données sont produites et diffusées par Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA-EE), en tant qu'opérateur technique de l'Observatoire régional des déchets-économie circulaire (ORDEC) en Auvergne-Rhône-Alpes. Elles sont téléchargeables sur le site de l'ORDEC.

La population DGF est issue de la [base des dotations de la Direction Générale des Collectivités Locales](#).

Éléments méthodologiques

Ces données sont issues des données collectées annuellement par l'ORDEC sur le périmètre d'exercice de la compétence de collecte des déchets. Elles sont ensuite rapportées à la commune au prorata de la population, puis

réagrégées par territoire, y compris pour ceux n'exerçant pas la compétence de collecte des déchets. Cela permet d'avoir des chiffres pour l'ensemble des territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les déchets de voirie et les véhicules hors d'usage ne sont pas comptabilisés dans le calcul de l'indicateur.